

Vous allez avoir une uréthrocystoscopie.

Cet examen consiste à examiner l'urètre et la vessie par les voies naturelles (endoscopie)

LA VESSIE

La vessie est le réservoir dans lequel l'urine provenant des reins est stockée avant d'être évacuée lors de la miction.

L'urètre est le canal de sortie de la vessie.

POURQUOI CET EXAMEN ?

Une cystoscopie est pratiquée : soit pour aider au diagnostic de troubles urinaires, soit dans le cadre de la surveillance d'une lésion de vessie.

DEROULEMENT DE L'EXAMEN

Cet examen est habituellement réalisé en externe ou en ambulatoire. Il s'effectue après vérification de l'absence d'infection urinaire évolutive.

Le cystoscope est un tube mince muni à son extrémité d'une lentille reliée à une source lumineuse. Il est introduit dans la vessie par le canal de l'urètre sous courant de sérum physiologique stérile ; si l'examen est réalisé sous anesthésie locale, le passage de l'appareil peut être ressenti au niveau du sphincter. Selon les cas des prélèvements superficiels (biopsies) peuvent être réalisés.

En cas de suspicion de cystite interstitielle, votre urologue peut être amené à pratiquer une hydrodistension de la vessie (sous anesthésie générale).

SUITES ET RISQUES

Après la cystoscopie, vous pouvez avoir pendant quelques heures des besoins d'uriner pressants et une sensation de brûlures en urinant. En cas de persistance de ces troubles, vous devez prendre contact avec votre médecin traitant ou votre urologue.

Les complications de cet examen sont possibles mais rares :

- saignement urinaire transitoire
- infection urinaire.
- rétention urinaire.
- diffusion de sérum physiologique autour de la vessie après une hydrodistension
- exceptionnellement perforation vésicale en rapport avec la biopsie.

Votre urologue se tient à votre disposition pour tout renseignement.